

MINEURS ISOLÉS ETRANGERS

Halte à la discrimination !

En guise de réponse à des travailleurs sociaux de l'ASE surchargés, le Conseil Général vient de modifier considérablement sa politique d'accueil des mineurs isolés étrangers (MIE).

Dans une note aux responsables des services de l'Aide Sociale à l'Enfance en date du 19 juillet, le Président durcit les modalités de prise en charge de ces jeunes. Non seulement le changement de positionnement est radical concernant sa réprobation des méthodes utilisées à l'encontre de ces jeunes, mais en plus il met en place des mesures discriminatoires telles que :

- Le placement systématique en Foyer de Jeunes Travailleurs, des jeunes MIE âgés de plus de 16 ans dans l'attente d'un positionnement du Procureur ;
- L'obligation pour les MIE de passer des tests osseux, y compris pour ceux présentant des papiers attestant de leur minorité, sous peine de quitter le service ASE, alors même que le Président les jugeait il y a moins d'un an « avilissants et contestables » ;
- Pas de contrat jeune majeur envisagé pour les MIE qui n'auraient pas eu de prise en charge ASE pendant leur minorité, et pour les autres, charge au REF et au RC d'évaluer... sous-entendu d'en accorder au compte goutte et les plus courts possibles.

En conséquence, des difficultés persistent pour les travailleurs sociaux de l'ASE qui doivent :

- Assurer un accompagnement intensif des MIE placés en FJT (démarches administratives, de santé,...) ;
- Composer face à leur éthique professionnelle dans le triangle infernal des positions du Conseil général, de la Préfecture et de la Justice.

Le syndicat SUD propose à tous les personnels des CDAS de venir en débattre et tenter de dégager un positionnement commun le

Lundi 11 octobre de 13h à 15h
salle Oberthur,
située au sous-sol du bâtiment Cucillé
5, avenue de Cucillé à Rennes

Poser sur chronotique une heure d'information syndicale, de 14 à 15h



Sud Départementaux 35 – Hôtel du Département – 35042 Rennes Cedex

tél. 02 99 02 39 82

fax. 02 99 02 39 91

sud-departementaux@cg35.fr

www.sud-departementaux35.org